

Nouvel espace économique du Québec

## Jean Charest et François Fillon franchissent une nouvelle étape lors de la 15e rencontre Alterner des premiers ministres français et québécois

Québec, 14 juillet 2008

**A** l'occasion de la 15e rencontre alternée des premiers ministres français et québécois, le premier ministre du Québec, Jean Charest, et le premier ministre français de la République française, François Fillon, ont réaffirmé leur profond attachement à la relation directe et privilégiée entre la France et le Québec, fondée sur la fraternité entre les deux peuples.

Dans le Relevé de décisions signé par les deux premiers ministres à l'issue de leur séance de travail, ils ont fixé trois axes directeurs à leur action commune : bâtir un nouvel espace d'échanges et d'innovation ; garantir un développement responsable pour les générations futures ; approfondir le partenariat sur les grands enjeux de la société.

Les premiers ministres ont affirmé leur volonté que soit conclue en 2008 une entente visant à faciliter et accélérer la reconnaissance mutuelle et effective des qualifications professionnelles entre le Québec et la France. « Cette entente s'inscrit dans la volonté de notre gouvernement de créer un nouvel espace économique pour le Québec. Aujourd'hui la France et le Québec viennent de franchir une étape importante en vue de faciliter le recrutement des professionnels et de travailleurs qualifiés, laquelle viendra également appuyer le développement de nos échanges économiques. Ce projet commun que nous

avons est unique au monde, il se fait en français et permettra de bâtir un pont sur 400 ans d'histoire. Notre objectif est de permettre, à terme, une plus grande mobilité de la main d'œuvre possible entre la France et le Québec », a mentionné le premier ministre du Québec.

« Le premier ministre Fillon et moi avons réitéré notre engagement à promouvoir un partenariat économique renforcé entre le Canada et l'Union européenne. A cet égard, nous souhaitons que le sommet Canada-UE, prévu en octobre 2008, conduise au lancement de la négociation d'un accord de partenariat économique de nouvelle génération », a poursuivi monsieur Charest.

Les deux premiers ministres invitent également les entreprises du Comité des mécènes, créée à l'occasion du 400e anniversaire de Québec, ainsi que toutes les autres entreprises intéressées à rejoindre le Club d'entreprises franco-québécois en cours de constitution, dans le cadre du Groupe franco-québécois de coopération économique.

Ils ont résolu, par ailleurs, de développer et renforcer un axe de coopération en matière de développement durable et d'environnement, vu l'importance majeure des enjeux reliés au développement durable, à la protection de l'environnement ainsi qu'à la lutte aux changements climatiques.

L'essor de la coopération entre les collectivités territoriales françaises et québécoises

a notamment enrichi la relation entre la France et le Québec. Dans cet esprit, les premiers ministres ont décidé de doubler le budget du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (FFQCD). Un financement équivalent proviendra des collectivités territoriales soumettant un projet.

Des initiatives dans les domaines de la santé, de la modernisation de l'Etat, de l'éducation et de l'enseignement supérieur, dont la mise en place du Conseil franco-québécois de coopération universitaire (CFQCU) sont aussi prévues dans le Relevé de décisions.

Au chapitre de la culture, le Relevé de décisions appelle à une multiplication des projets de coproduction et de coopération liés aux nouvelles technologies, à la médiation culturelle, à la relève et aux pratiques émergentes.

« Cette nouvelle impulsion donnée à la relation France Québec, particulièrement en cette année du 400e anniversaire de la fondation de la ville du Québec est des plus heureuses. C'est en combinant nos efforts que nous parviendrons à affronter les défis que nous pose l'avenir. Ensemble, nous pouvons accomplir beaucoup », a conclu le premier ministre Jean Charest.

Le Relevé de décisions sera ultérieurement diffusé sur le site Internet du ministère des relations internationales. ■